

AVIS D'ATTRIBUTION

1. Référence de l'avis d'appel public à la concurrence :

Marché n°370 - opération ORU n°0034 : Construction d'un pavillon communal

Envoyé au journal d'annonces légales le « Républicain Lorrain » le 16 février 2010, suite à l'avis d'appel public à concurrence envoyé le 29 décembre 2009 relatif au même objet où le marché avait été déclaré infructueux pour absence d'offres conformes.

2. Identification de l'organisme qui passe le marché :

Personne Responsable du Marché : M. Le Maire

Commune de WOIPPY - 1 place de l'Hôtel de Ville - BP 80 820 - 57148 WOIPPY CEDEX

Tél : 03.87.34.63.08

Fax : 03.87.34.29.17

Adresse internet : www.mairie-woippy.fr

3. Description du marché :

Objet du marché : Construction d'un pavillon communal

4. Critères d'attribution retenus :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

1. Prix des prestations (pondéré à 60%)
2. Valeur technique de l'offre (pondéré à 20%)
3. Délai d'exécution (pondéré à 20%)

5. Mode de passation :

Type de procédure : procédure adaptée

6. Attribution du marché :

Nom du titulaire : ACORE

Code postal : 57140

Ville : WOIPPY

Montant de l'offre : 171 009,82 € H.T.

Nombre total d'offres reçues : 3

Date d'attribution du marché : 01 juillet 2010